

Royaume du Maroc



Régime Fiscal de l'Auto-entrepreneur



المديرية العامة للضرائب
المديرية العامة للضرائب
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Edition 2019



DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
Service de la Communication
Rue Haj Ahmed Cherkaoui-Agdal-RABAT

<http://www.tax.gov.ma>
Centre d'information téléphonique: +212 537 273727

Statut de l'Auto-entrepreneur

La création d'un statut juridique et fiscal dédié aux auto-entrepreneurs est de nature à réduire les activités exercées d'une manière informelle, développer l'esprit entrepreneurial et faciliter pour les jeunes l'accès au marché du travail grâce à l'auto-emploi.

La loi de finances pour l'année 2014 a prévu un régime fiscal spécifique et optionnel, en faveur des personnes physiques exerçant leur activité professionnelle en tant qu'auto-entrepreneur.

Ce régime fiscal a été complété par la loi n°114-13 publié au bulletin officiel n°6344 du 12 mars 2015 qui régit le statut de l'auto-entrepreneur,



Qui peut devenir Auto-entrepreneur ?

- Le statut de l'auto-entrepreneur est accordé à toute personne physique exerçant à titre individuel, une activité industrielle, commerciale ou artisanale ou prestataire de services.
- De même, une personne associée ou actionnaire dans une entreprise sans y exercer une activité reste éligible au statut de l'auto-entrepreneur.
- Toutefois, il est précisé que le statut de l'auto-entrepreneur n'est pas accordé si l'entrepreneur exerce déjà une activité soumise à la taxe professionnelle, en tant que personne morale ou physique. Il devra, au préalable, accomplir les démarches de cessation d'activité avant de s'inscrire au registre national de l'auto-entrepreneur.



Quelles sont les contribuables exclus du régime de l'Auto-entrepreneur ?

- Hôteliers ;
- Huissiers de justice ;
- Imprimeurs ;
- Libraires ;
- Lotisseurs et promoteurs immobiliers ;
- Loueurs d'avions ou d'hélicoptères ;
- Mandataires négociants ;
- Marchands de biens immobiliers ;
- Marchands en détail d'orfèvrerie, bijouterie et joaillerie ;
- Marchands en gros d'orfèvrerie, bijouterie et joaillerie ;

- Architecte ;
- Assureurs ;
- Avocats ;
- Changeurs de monnaies ;
- Chirurgiens ;
- Chirurgiens dentistes ;
- Commissaires en marchandises ;
- Commissaires aux comptes
- Marchands exportateurs ;
- Marchands importateurs ;
- Métreurs-vérificateurs
- Médecins ;

- Notaires ;
- Prestataires de services liés à l'organisation des fêtes et réceptions ;
- Pharmaciens ;
- Opticiens et lunetiers ;
- Radiologues ;
- Tenants un bureau d'études ;
- Transitaires en douane ;
- Topographes ;
- Vétérinaires.

- Comptables ;
- Débitants de tabac ;
- Editeurs ;
- Experts comptables ;
- Exploitants d'auto-école ;
- Exploitants de salles de cinéma ;
- Exploitants de cliniques ;
- Exploitants de laboratoire d'analyses médicales ;
- Exploitants d'école d'enseignement privé ;
- Géomètres ;

Quelles sont les conditions d'octroi du statut de l'Auto-entrepreneur ?

Pour bénéficier du régime fiscal de l'auto-entrepreneur, il faut que :

- l'adhérent soit personne physique exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale ou prestataire de services ;
- le chiffre d'affaires annuel encaissé ne dépasse pas :
 - ✓ **500 000 DH** pour les activités industrielles, commerciales et artisanales ;
 - ✓ **200 000 DH** pour les prestataires de services;
- l'auto-entrepreneur soit adhérent au régime de sécurité sociale ;
- l'auto-entrepreneur soit inscrit au registre national de l'auto-entrepreneur ;
- le chiffre d'affaires annuel encaissé ne dépasse pas le seuil précité pendant deux années consécutives.

Quels sont les avantages fiscaux dont bénéficie l'auto-entrepreneur ?

Taxe sur la valeur ajoutée

L'auto-entrepreneur est hors champ d'application de la TVA puisque son chiffre d'affaires ne dépasse pas le seuil d'assujettissement de la TVA fixé à 500 000 dhs.



Impôt sur le revenu

Les personnes physiques, exerçant à titre individuel en tant qu'auto-entrepreneurs conformément à la législation et la réglementation en vigueur, sont soumises à l'impôt sur le revenu, en appliquant au chiffre d'affaires encaissé l'un des taux suivants :

- * **0,5 %** sur le montant qui ne dépasse pas 500 000 DH pour les activités commerciales, industrielles et artisanales ;
- * **1%** sur le montant qui ne dépasse pas 200 000 DH pour les prestations de service.

Les taux susvisés sont libératoires de l'I.R.

Taxe professionnelle

Exonération de la taxe professionnelle pendant une période de 5 ans à compter de la date du début d'activité ainsi que les terrains, constructions de toute nature, additions de constructions, matériels et outillages neufs acquis en cours d'exploitation, directement ou par voie de crédit-bail.



Plus-values nettes

Les plus-values nettes résultant de la cession ou du retrait des biens corporels et incorporels affectés à l'exercice de l'activité sont imposables par voie de rôle suivant les modalités prévues à l'article 40-I du C.G.I et selon les taux du barème prévu au code général des impôts.

Quels sont les autres avantages dont bénéficie l'auto-entrepreneur ?



- Dispense de l'obligation d'inscription au registre de commerce ;
- Dispensé de tenir une comptabilité poussée ;
- Possibilité de domicilier son activité dans sa résidence ou dans les locaux exploités en commun par plusieurs entreprises sans que sa résidence principale ne puisse faire l'objet de saisie à raison des dettes dont il est redevable;
- Couverture sociale à compter de la date de l'inscription au Registre National de l'Auto-entrepreneur (RNAE) ,

En revanche l'auto-entrepreneur reste soumis aux mêmes dispositions prévues pour les contribuables dont les revenus professionnels sont déterminés selon le régime du bénéfice forfaitaire et qui sont relatives au contrôle, au contentieux, aux sanctions et à la prescription

Quelle est la procédure d'inscription au registre national de l'Auto-entrepreneur ?

Pour avoir ce statut d'auto-entrepreneur, les personnes physiques doivent :

- avoir une adresse électronique ;
- remplir la demande d'inscription, qui vaut déclaration d'existence, d'une manière électronique via le portail du registre national de l'auto-entrepreneur

<https://rn.ae.gov.ma>;

- retirer et signer la demande, ensuite la déposer auprès de l'un des guichets des banques partenaires de Barid Al Maghrib accompagnée d'une photo personnelle et d'une copie de la carte nationale d'identité de l'intéressé, ou de la carte de séjour pour les étrangers dans un délai de 30 jours à compter de la date à partir de laquelle la demande a été établie sur le portail électronique.



شهادة التسجيل في السجل الوطني للمعاول الذاتي
Attestation d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur

التعريف	Identification
الاسم الشخصي: <input type="text"/>	Person: <input type="text"/>
الاسم العائلي: <input type="text"/>	Nom: <input type="text"/>
الجنس: <input type="text"/>	Sex: <input type="text"/>
الرقم الوطني: <input type="text"/>	Identifiant National: <input type="text"/>
الرقم المهني: <input type="text"/>	N° de la base professionnelle: <input type="text"/>
الرقم التعريفي للمعاول الذاتي: <input type="text"/>	Identifiant de l'auto-entrepreneur: <input type="text"/>

00165944000002

Identification de l'Auto-entrepreneur

Une fois inscrit au Registre National de l'Auto-entrepreneur (RNAE), L'auto-entrepreneur est reconnu à travers:

- l'Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE), qui est son numéro de RNAE;
- l'Identifiant fiscal;
- Le numéro d'identification à la taxe professionnelle.



Quelles sont les obligations déclaratives de l'Auto-entrepreneur ?

Téledéclaration effectuée par l'auto-entrepreneur

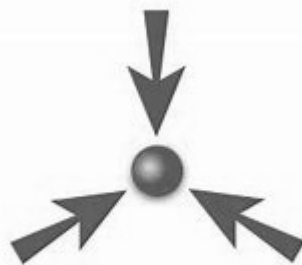
Les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu au titre du revenu professionnel déterminé selon le régime de l'auto entrepreneur, ont la possibilité de souscrire, par procédé électronique, leur déclaration de chiffre d'affaires soit au niveau de leur compte personnel AE sur le portail : rnae.gov.ma, soit auprès des guichets de Barid Bank.

Les télédéclarations produisent les mêmes effets juridiques que les déclarations prévues par le C.G.I.

Toute fois et à compter du 1^{er} janvier 2019, le minimum à émettre au titre des sanctions ci-après a été réduit de 500 à 100 dirhams pour :

La majoration applicable en cas de défaut ou de retard dans le dépôt de la déclaration du chiffre d'affaires ;

L'amende applicable en cas de déclaration incomplète ou insuffisante, lorsque les éléments manquants ou discordants n'ont pas d'incidence sur la base de l'impôt ou sur son recouvrement.



Déclarez en ligne

Comment se fait le paiement de l'impôt ?

Recouvrement par paiement spontané

Le montant de l'impôt dû par les contribuables soumis au régime de l'auto-entrepreneur, est versé de manière spontanée au niveau de l'une des agences de Barid Bank, avant la fin du mois qui suit le trimestre au cours duquel le chiffre d'affaires a été encaissé.



Déclaration du 4ème trimestre 2017

— Les personnes physiques exerçant leurs activités à titre individuel dans le cadre de l'auto-entrepreneur sont soumises à l'impôt sur le revenu, selon l'un des taux suivants :

- 1% du chiffre d'affaires encaissé et dont le montant ne dépasse pas 500.000 DH pour les activités commerciales, industrielles et artisanales ;
- 2% du chiffre d'affaires encaissé et dont le montant ne dépasse pas 200.000 DH pour les prestataires de services.

Activité professionnelle
Conseil, hébergement et développement informatique

Chiffre d'affaires*

Comment mettre fin au régime de l'Auto-entrepreneur ?

L'auto-entrepreneur est radié du RNAE :

- sur demande de l'intéressé établie à cet effet d'après un modèle fixé par la loi et déposée à l'un des guichets relevant de Barid Al Maghrib ;
- en cas de non déclaration de chiffre d'affaires ou déclaration de chiffre d'affaires nul à partir de la 2^{ème} année suivant l'inscription;
- suite à la transformation à un autre statut ou régime ;
- sans délai, à compter de la date de notification de la copie de décision judiciaire de radiation ayant un titre exécutoire ;
- en cas de non versement des cotisations sociales et fiscales pendant une année ;
- en cas de déclaration de chiffre d'affaires dépassant le seuil fixé pendant deux années consécutives.

Quelle est l'organisme habilité à délivrer des attestations fiscales ?

Pour l'obtention des attestations fiscales et notamment **l'attestation de régularité fiscale**, document nécessaire pour la soumission aux marchés publics, l'auto-entrepreneur doit accéder au SIMPL-ATTESTATION, sur le portail la Direction Générale des Impôts www.tax.gov.ma.

Toutefois, **l'attestation de radiation** du RNAE est délivrée par Barid Al-Maghrib.



Quelles sont les banques partenaires ?



Encadré : Principales dispositions législatives et réglementaires:

- ✓ **Dahir n° 1-15-06** du 29 rabli II 1436 (19 fév. 2015) portant promulgation de la loi n° 114-13 relative au statut de l'Auto entrepreneur (publié au BO du 12 Mars 2015);
- ✓ Article 5 de la loi de finances n°43-06 pour l'année budgétaire 2007 instituant le **code général des impôts (CGI)** (dahir n°1-06-232 du 10 hija 1427 (31 décembre 2006) ;
- ✓ Articles 42 bis, 43- 4°,44-II, 82bis du **code général des impôts (CGI)**.
- ✓ Article 6-I de la **LDF**. pour l'année 2015.

Décrets d'application :

- ✓ **Décret n°2-15-263** du 10/04/15 fixant la liste des professions exclues du statut de l'Auto entrepreneur.
- ✓ **Décret n° 2-15-257** fixant la composition et le fonctionnement du comité national de l'auto-entrepreneur ;
- ✓ **Décret n°2-15-258** du 10/04/15 relatif aux modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur;
- ✓ **Arrêtés ministériels** n°151809 et 151810 du 01/06/2015 relatifs aux délais d'instruction des demandes d'inscription et aux modèles de formulaires d'inscription.